

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau tenue le mercredi 27 novembre 2019, à la Salle de Conseil, située au 3, rue de la Polyvalente, dans la Ville de Gracefield, ayant quorum et se déroulant sous la présidence de madame la préfète Chantal Lamarche.

Sont présents :

Monsieur Gaétan Guindon
Madame Francine Fortin
Monsieur Alain Fortin

Maire de la municipalité de Denholm
Mairesse de la Ville de Maniwaki
Maire de la municipalité de Montcerf-Lytton

Sont aussi présentes :

De la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau, madame Lynn Kearney, directrice générale et madame Véronique Denis, directrice générale adjointe et greffière.

Ouverture de la séance par le préfet

Madame la préfète déclare la séance ouverte à 17 h 50 et aborde ensuite l'ordre du jour.

2019-CA-069

Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité administratif du 27 novembre 2019

Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé monsieur le conseiller Alain Fortin, propose et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2019-CA-070

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 octobre 2019

Madame la conseillère Francine Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Gaétan Guindon, propose et il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau du 15 octobre 2019, soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2019-CA-071

Octroi de moratoire sur le prêt pour les 4 prochains remboursements – Dossier 18-107, sous conditions

Madame la conseillère Francine Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Alain Fortin, propose et il est résolu d'autoriser un moratoire sur le prêt pour les 4 prochains remboursements au dossier 18-107 sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 11 novembre 2019.

ADOPTÉE

2019-CA-072

Octroi de moratoire sur le prêt pour les 4 prochains remboursements – Dossier 16-287, sous conditions

Madame la conseillère Francine Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Gaétan Guindon, propose et il est résolu d'autoriser un moratoire sur le prêt pour les 4 prochains remboursements au dossier 16-287 sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 11 novembre 2019.

ADOPTÉE

2019-CA-073

Octroi de financement – 2 000 \$ à même le fonds Jeunes Promoteurs et 3 000 \$ à même le fonds SPED – Dossier 19-145, sous conditions

Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par monsieur le conseiller Alain Fortin, propose et il est résolu d'allouer un montant de 2 000 \$ à même le fonds Jeunes Promoteurs et 3 000 \$ à même le fonds SPED au dossier 19-145, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 11 novembre 2019.

ADOPTÉE

2019-CA-074

Octroi de financement – 30 000 \$ à même le fonds Grande entreprise et 150 000 \$ à même le FLI – Dossier 19-012, sous conditions

Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est résolu d'allouer un montant de 30 000 \$ à même le fonds Grande entreprise et 150 000 \$ à même le FLI au dossier 19-012, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 11 novembre 2019.

ADOPTÉE

2019-CA-075

Octroi de financement – 12 600 \$ à même le FLI – Dossier 19-162, sous conditions

Monsieur le conseiller Alain Fortin, appuyé par madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est résolu d'allouer un montant de 12 600 \$ à même le FLI au dossier 19-162, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 11 novembre 2019.

ADOPTÉE

2019-CA-076

Clôture de la séance

Madame la conseillère Francine Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Gaétan Guindon, propose et il est résolu de clore la présente séance à 17 h 52.

ADOPTÉE

Chantal Lamarche
Préfète

Véronique Denis
Directrice générale adjointe
et greffière